



Comité directeur

Compte rendu de réunion

<u>Objet de la réunion</u> Tous sujets d'actualité	<u>Date de rédaction</u> 4 décembre 2018
<u>Date / heure de début / durée</u> 1er décembre 2018 de 14h à 19h30 2 décembre de 9h à 12h30	<u>Rédacteur</u> Philippe Zwaenepoel
<u>Lieu</u> Rungis	<u>Nom du fichier</u> CD_CR_reunion1&2-12-2018
<u>Participants</u> Voir listes de présence	<u>Destinataires (À:)</u> Ligues Comité directeur DTN Secrétariat fédéral
<u>Absents</u> Voir listes de présence	<u>Destinataires pour information (Cc:)</u>

SOMMAIRE

- Mot du président (J-P. Sinanian)
- Point sur billard 2024 – conférence de presse (J-P. Guiraud)
- Point sur la collaboration avec Décathlon (P. Reynaert)
- Situation financière – Approbation des comptes (V. Rouchon)
- Organisation de l'AG de janvier 2019 (J-P. Sinanian)
- Organisation de l'AG de juin 2019 (J-P. Sinanian)
- Première restitution du séminaire sur la communication (J-P. Sinanian)
- Licence loisir (P. Zwaenepoel)
- Travaux du pôle formation (M. Massé)
- Travaux du pôle sportif
- Travaux du pôle communication
- Travaux des commissions
- Clôture de la réunion du CD

Compte rendu

Le mot du président

Jean-Paul Sinanian revient sur la conférence de presse Paris2024 qui s'est tenue la veille au salon Gustave Eiffel du 1^{er} étage de la tour Eiffel : « conférence en tout point extraordinaire », « il y aura un avant et un après cette conférence du 30 novembre 2018 », « image positive du billard pour le COJO et le CIO », Il remercie chaleureusement toute l'équipe à l'origine de cette réussite et insiste sur la nécessité de diffuser largement le message, en surfant sur la vague médiatique ainsi créée.

La visibilité du billard va également être améliorée grâce à la collaboration avec Décathlon, et l'implication des clubs prêts à accueillir de nouveaux pratiquants.

Au plan financier, le traumatisme de 2015 (déficit de 140 k€) est oublié, et les derniers exercices budgétaires montrent que la fédération a récupéré des marges de manœuvre pour financer des actions de communication-développement, à condition de rester rigoureuse dans sa gestion.

En termes de résultats sportifs, JPS se réjouit du titre de vice-champion du monde de 3-bandes de J. Bury et des 9 médailles dont l'or, remportées par nos équipes de blackball aux championnats du monde à Bridlington, résultats qui témoignent de la qualité de notre système de détection et de formation.

Candidature Paris 2024 – conférence de presse (intervenant : Jean-Pierre Guiraud)

Texte de Jean-Pierre Guiraud à ce sujet à paraître dans la lettre de la fédération :

« Dans le Salon Gustave Eiffel, au premier étage du monument le plus emblématique de Paris, cette Tour Eiffel iconique dans le monde entier, a eu lieu le 30 novembre le lancement officiel de la campagne pour la candidature du billard comme sport additionnel aux Jeux Olympiques de 2024 D'Eurosport à France Télévision en passant par RMC Sport et Infosport+, France 24, Le Monde, Télérama, L'Equipe, RFI, France Info, Reuters (qui a fait un communiqué en anglais repris dans le monde entier), etc., près de 40 journalistes étaient là en comptant la presse billard (Matchroom Sports/World Snooker, Touch Magazine et Kozoom).

Jamais le sport billard n'a bénéficié d'une telle couverture médiatique en France !

Le plan d'attirer tous ces médias, par ce lieu si prestigieux et par la curiosité pour le phénomène Florian Kohler, a parfaitement fonctionné. ils ont ensuite fait preuve d'une grande écoute et de bienveillance, agréablement impressionnés par l'information complète donnée sur les atouts et la richesse de notre sport, grâce à la complémentarité des intervenants : le Président australien pour la WCBS, Jean-Paul Sinanian pour la FFB, Shaun Murphy pour le Snooker, Jasmin Ouschan pour l'Américain, Jérémy Bury pour le Carambole, Diane Wild de Lausanne en vidéo pour présenter la candidature officielle au nom de la WCBS, et enfin moi-même pour présenter la structure de Billard 2024 et les actions de promotion que nous engageons.

Comme l'a résumé Jean-Paul Sinanian : il y aura un avant et un après 30 Novembre 2018 pour le billard.

La prochaine étape importante : Le World Team Trophy – Billard 2024 aura lieu les lundi 11 et mardi 12 mars 2019, pour montrer aux médias et décideurs du COJO Paris 2024 et CIO, qui vont décider des sports additionnels retenus, un avant-goût, une maquette de ce que pourrait être la formule sportive en 2024.

La date a été soigneusement choisie en fonction des calendriers internationaux des 3 disciplines, pour permettre aux meilleurs joueurs du monde de participer, mais aussi pour que les médias et décideurs, très accaparés le week-end par d'autres sports, soient plus à l'écoute.

Cette compétition aura lieu à Roissy-en-France (accessibilité parfaite de Paris, de France et du Monde entier) à l'Orangerie, salle de spectacle magnifique de 400 places.

Composé de 2 tournois identiques, un pour les femmes et un pour les hommes, par équipes de 3 sportifs (1 de 3-Bandes, 1 d'Américain et 1 de Snooker) comme proposé pour 2024 (où ce serait des équipes nationales). Pour cette première édition, le niveau sera encore plus relevé puisque les 2 équipes de France, femmes et hommes, seront opposées, à 3 adversaires redoutables : l'Europe hors France, l'Asie et le « Reste du Monde » (Amérique, Océanie et Afrique) ».

D'après certaines informations officieuses, le COJO semblerait vouloir bousculer le calendrier initial et prendre une décision courant février sur les sports additionnels retenus, donc avant le

World Team Trophy – Billard 2024. Pour éviter une décision prise sans éléments d'appréciation sur la formule sportive proposée pour le billard, le comité d'organisation de Billiard2024 va demander au COJO de repousser cette décision après la tenue du Trophy.

La pétition « Mener le billard aux JO2024 » <https://www.change.org/p/mener-le-billard-aux-jeux-olympiques-2024> a recueilli 18 000 signatures fin novembre, émanant de 125 pays. La France est trop peu représentée, et seul un licencié FFB sur trois a signé pour l'instant. Il est possible de faire beaucoup mieux, si chacun s'engage à mobiliser ses relations ou à signer pour autrui sur autorisation.

Si la candidature du billard est retenue pour 2024, la compétitivité de nos équipes de snooker et d'américain devra être grandement améliorée, surtout au niveau des féminines et y compris au carambole pour ces dernières, pour rivaliser avec les autres équipes nationales. Pour remporter ce défi, il faudra mettre l'accent sur la détection de jeunes talents, leur orientation vers telle ou telle discipline, la politique de formation sportive, la création de nouveaux clubs d'américain et de snooker ...

Collaboration FFB – Décathlon (Intervenant : Pierre Reynaert)

Le responsable « Billard » de Décathlon sera invité à participer à l'AG de Janvier 2019 pour présenter la politique de sa société dans ce domaine et la collaboration engagée avec la fédération.

L'objectif de Décathlon, dans le cadre d'une démarche commerciale, est :

- de rendre plus visible le billard via son site visité par 350 000 personnes avec des pages spécialisées du type : https://conseilsport.decathlon.fr/conseils/jai-teste-le-billard-et-cest-du-sport-tp_29707?opeco=opeco:CONSEIL-SPORTIF_Berangere-Billard&type=opeco
- de le démocratiser en proposant notamment des queues et des billards accessibles au plus grand nombre, et parallèlement en orientant les acheteurs vers les clubs locaux de billard. Voir ici : <https://www.decathlon.fr/C-33105-billard>.

Dans cette perspective, il est notamment prévu la possibilité pour les clients d'acheter un coupon d'un euro avec code barre en tête de gondole pour avoir droit à une séance d'initiation dans un club affilié, l'argent étant collecté par Décathlon et reversé ensuite à une ou des associations de soutien aux personnes handicapées. Les données recueillies, des Pass Billard Initiation en quelque sorte à l'exemple des Pass Billard scolaires, viendront alimenter la base de données « titres de participation » gérée par E2I pour le compte de la fédération.

Il appartient dès maintenant aux ligues et comités départementaux d'identifier les clubs susceptibles de participer à cette opération, c'est-à-dire des clubs exemplaires en termes de qualité de l'accueil, de l'accompagnement et de la formation de nouveaux pratiquants.

Nota 1 : il est prévu que chaque vendeur d'un rayon « billard » de Décathlon intègre un club affilié pour se former techniquement.

Nota 2 : la collaboration avec Décathlon n'est en aucun cas du sponsoring pour les clubs ; inutile donc pour ces derniers de démarcher les magasins Décathlon pour obtenir un soutien financier ou matériel.

Présentation des comptes (intervenante : Viviane Rouchon)

Le résultat d'exploitation pour l'exercice 2017-2018 est de 61 k€. Le résultat net (excédent) s'établit à 84 k€ compte tenu des produits et charges exceptionnels, des produits financiers de placement, de la récupération du dépôt de garantie du bureau de Paris ainsi que des abandons de frais et de factures.

Au bilan, l'actif s'établit à 525 k€, avec des fonds propres s'élevant à 365 k€.

Commentaires :

- baisse des dépenses de personnel, compte tenu du départ de Nathalie Conversano ;

- baisse des dépenses de loyer, compte tenu du déménagement des bureaux de la DTN à Asnières ;
- pour les commissions de discipline, les dépenses sont maîtrisées par le recours à l'audioconférence ;
- baisse significative des dépenses carambole (moins d'équipes engagées que prévu).

Pour clarifier la présentation du budget pour les commissions sportives, on isolera dorénavant le national de l'international, ce dernier étant plus fluctuant d'une année sur l'autre en raison du calendrier des compétitions et championnats.

L'harmonisation financière entre disciplines des participations FFB au remboursement des frais de déplacements s'avère compliquée mais progresse. On ne peut pas toucher à un taux pour une discipline sans l'appliquer aux autres disciplines.

Le taux de remboursement de 33% pour la participation aux CF carambole (uniquement pour les catégories féminines et jeunes), est à nouveau évoqué ; de l'avis général, le complément doit être apporté par les organes déconcentrés et les clubs, et la fédération doit privilégier l'international, sinon qui le fera ?

Il est rappelé que la subvention du ministère est fléchée à hauteur de 37 k€ pour le 3-bandes haut niveau et qu'il faut justifier du double de dépenses dans ce domaine pour continuer à percevoir ce soutien.

Concernant la logistique du parc de billards blackball, un appel d'offres a été lancé auprès de différents fournisseurs (Toulet, Suprême, bulldog, SLF ...) avec deux formules possibles : vente ou location.

L'écart grandissant entre les remboursements FFB (tarif kilométrique, nuitée) et les coûts réels correspondants a été évoqué, sans réponse concrète dans l'immédiat.

Organisation des AG de janvier et de juin 2019 (intervenant J-P. Sinanian)

Ag des 19 et 20 janvier 2019

Lieu : Ibis de Rungis, avec un seul bémol : la capacité d'accueil limitée de la salle de réunion

Programme provisoire (à finaliser avant le 19 décembre) :

Samedi 19 janvier après-midi :

- Collaboration FFB-Décathlon (présence de Corentin Chardin) ; Intervention éventuelle du gérant de E2I (ATP initiation)
- Paris2024
- Réforme sportive du blackball

Dimanche 20 janvier matin :

- Approbation des comptes de l'exercice 2017-2018
- Décision modificative de l'exercice 2018-2019
- Licence loisir
- Travaux du pôle formation
- Consultation des ligues sur le ou les sujets à traiter lors de la réunion de travail précédant l'AG de juin 2019

Dimanche 20 janvier après-midi :

Réunion de la commission sportive américain avec les responsables "américain" des ligues ?

AG des 15 et 16 juin

Lieu : en ligue d'Occitanie, avec un club support non encore défini (contacts en cours).

Première restitution du séminaire sur la communication (intervenant Jean-Paul Sinanian)

Le séminaire « communication » du bureau avec le consultant Pascal Jacquet vient de s'achever, et donnera lieu à un document transmis au comité directeur portant sur un projet de plan de communication pour 2019. Mots-clés : objectifs (développement, légitimité, visibilité, ...), cibles (féminines, jeunes, actifs), moyens (web, réseaux sociaux, l'évènementiel (Paris2024), ...), actions médiatiques (faire le buzz, mettre des billards dans les stades, décompte sur les réseaux sociaux du nombre de jours jusqu'au World Team Trophy – Billard 2024 des 11 et 12 mars, ...). Pascal Jacquet va faire une offre avec Esprit Sport Management pour piloter et coordonner la mise en œuvre de l'ensemble du plan de communication sur l'année 2019.

Licence loisir (intervenant Philippe Zwaenepoel)

Conclusions de l'étude menée en novembre 2018 (extraits) :

« La fédération n'a qu'une connaissance approximative du nombre de ses compétiteurs, et par différence du nombre de non-compétiteurs. D'une manière générale, les joueurs de billard à poches sont majoritairement compétiteurs (à 90 %), alors que les joueurs de carambole, plus âgés, ne sont compétiteurs qu'à 40 %. La licence loisir ne concernerait donc pratiquement que les joueurs de carambole.

La fédération ne dispose que d'une maîtrise partielle de sa politique tarifaire, en raison de la liberté statutaire donnée aux ligues et CDB pour fixer leurs parts, et, in fine, du système de forfait unique pratiqué par la majorité des clubs, dans lequel la licence est noyée avec la cotisation du club et le droit d'utilisation des billards.

Un essai de tarification de la licence loisir, pour mutualiser et couvrir les coûts nets de fonctionnement général, donne un montant de l'ordre de 30 € pour la part fédérale, soit un montant proche de celui de la part fédérale de la licence découverte.

Il faut rappeler que la licence découverte, mise en place en 2014-2015 n'a pas eu d'effet véritable sur le développement du nombre de licenciés.

L'explication tient au modèle économique du licencié « billard ». Pour pratiquer sa passion, en dehors des frais liés aux compétitions, le licencié doit acquitter le montant dû au club (cotisation, licence, droits de jeu) et des frais de déplacements pour se rendre de son domicile au club.

Sur le plan statistique, une dépense totale de 300 à 500 €/an fait partie de la fourchette basse du coût total acquitté par les licenciés pour pratiquer le billard loisir à l'année, même si évidemment on peut trouver des exemples de coûts notablement inférieurs.

Dès lors, une réduction moyenne du coût de la licence complète de 13 € (FFB) +6.6 € (ligue), correspondant à l'avantage tarifaire donné par la licence loisir, et sous réserve que cette réduction soit appliquée par les clubs, n'est pas de nature à bouleverser ce modèle économique, et à occasionner un afflux massif de nouveaux licenciés.

Plusieurs scénarios de mise en place de la licence loisir, avec augmentation ou non de la licence sportive, et diminution ou non des prestations sportives, ont été comparés. Aucun n'est concluant ; structurellement, les conditions ne sont donc pas réunies pour que la fédération s'engage dans cette voie.

Il faut toutefois apporter des réponses concrètes aux interrogations qui vont perdurer sur le sujet « licence loisir ». Ces réponses concernent à la fois les clubs, les organes déconcentrés et la fédération, et sont au moins de quatre types :

- Avoir un traitement différencié des compétiteurs et des non-compétiteurs (cotisations club loisir et compétition, droits d'engagement pour les compétitions, ...)* ;
- Transformer les non-compétiteurs en compétiteurs (généraliser les compétitions par équipes vétérans, saisir tous les résultats sur les sites sportifs, ...)* ;
- Accroître l'offre de formation sportive et non-sportive (dirigeants de clubs, ...)* ;
- Diversifier les portes d'entrée dans le système fédéral (titres de participation, ...).* »

Les conclusions de cette étude seront présentées aux ligues lors de la prochaine AG de janvier 2019.

Travaux du pôle Formation (intervenant : Marc Massé)

Voir diapos en annexe

Eric Vaquier remplace Claude Schaffran à la tête de la commission formation, et quitte la présidence de la commission de développement.

Le pôle formation, maintenant piloté par Eric Vaquié et Marc Massé, va coopter d'autres membres (élus de ligue, formateur, ...) pour être au complet ; le programme de travail pour l'olympiade est en cours de finalisation (établissement de fiches d'actions opérationnelles).

Concernant les formations de formateurs :

- CFA : 8 formations réalisées pour le moment (4 en carambole, 4 en Bâp) et 8 autres à venir ; la formation est payante (30 € par candidat)
- DFI : 2 sessions programmées en IDF et 1 réalisée en Bretagne (6 candidats) ; la formation est payante (90 € par candidat) ; gratuité pour les candidats venant de clubs labellisés ;
- DECF: 1^{ère} session étalée sur la saison (100 h sur 4 modules en présentiel + formation à distance le soir) et 10 candidats inscrits (5 candidats carambole et 5 BâP)

Pour le DFI, il faut réfléchir à une évolution du format actuel (6 journées en présentiel) pour introduire une partie importante de formation à distance (50%). L'expérience menée pour la formation DECF avec 30 séances de formation à distance via l'outil Hangout est assez concluante et semble adaptable au DFI ; les candidats n'ayant pas encore le profil pour obtenir le DFI peuvent suivre la formation sans passer les épreuves.

Pour le DECF 2018-19, les formateurs sont Marc Massé, Louis Edelin et Nicolas Henric, ce dernier devant être recruté par la fédération sur un emploi à mi-temps au 1^{er} janvier 2019.

La Fédération est en contact avec l'INSEP (Institut national du sport, de l'expertise et de la performance) pour signer une convention d'utilisation de la plateforme de formation à distance de l'INSEP. Cette convention devrait être signée vers le 15 mai 2019, soit à l'INSEP, soit au CNOSEF.

Travaux du pôle communication-développement

Le regroupement des commissions « communication » et « développement » au sein d'une commission unique correspondant au pôle « communication-développement » s'impose dans le contexte actuel. Il faut renforcer les moyens de cette commission par cooptation de nouveaux membres possédant des compétences en rapport. L'élection partielle lors de l'AG de juin (deux postes à pourvoir au sein du comité directeur) sera fléchée sur des profils « communication ».

Les actions annuelles de développement (challenge des clubs, innov-actions, semaine du billard au féminin, ...) sont renouvelées sur l'exercice 2018-2019, et ne posent pas de problèmes particuliers. L'accent au sein du pôle doit indéniablement être mis sur la communication, surtout la communication externe, qui est un facteur-clé du développement à venir.

Supports de communication (kakémonos, goodies, ...)

Pour les profanes : Kakémono = roll-up = affiche ou panneau pouvant être déroulé ; Goodies = objets publicitaires

Le coût élevé des kakémonos est évoqué mais ce coût inclut la fabrication et l'expédition vers les destinataires (ligues et clubs) ; nota : il est difficile de savoir si ces kakémonos sont effectivement valorisés en termes de communication par les destinataires.

Pour les goodies, plusieurs maquettes (pin's, porte-clés, ...) ont été présentées parmi lesquelles il faudra faire un choix. La modification du logo FFB pour l'adapter au support choisi suppose l'accord préalable de JP Parmentier, son concepteur.

Travaux du pôle sportif

Le problème du défraiement des délégués fédéraux présents lors des finales de championnats de France Carambole a été posé, ce défraiement (100 €) étant jugé trop faible, ce qui a amené à s'interroger (à nouveau) sur le rôle de ces délégués fédéraux : rôle de conseiller technique ou rôle protocolaire ?

Le rôle de conseiller technique a été écarté, le délégué fédéral n'ayant pas nécessairement les compétences nécessaires pour conseiller le directeur de jeu, ce rôle revenant au président de la commission (ou sous-commission) sportive correspondante sur appel téléphonique du directeur de jeu. Le rôle protocolaire retenu implique la présence du délégué fédéral à l'ouverture du championnat et à la remise des médailles, et donc le défraiement correspondant, qui peut être très variable selon la distance domicile-lieu du championnat. Un tarif unique n'a donc pas de sens.

Nombre de finales nationales individuelles et par équipes ; nombre de dates-lieux = nombre théorique de présences de délégués fédéraux :

- Carambole : 43 (dont 9 finales masters) ; 38 - Snooker : 5 ; 5 - Américain : 14 ; 10 - Blackball : 11 ; 1

Pour le carambole, la priorité absolue est d'avoir un délégué fédéral présent pour chacune des finales masters.

Nota : les ligues ont déjà été sollicitées pour désigner en leur sein des membres chargés de représenter les délégués fédéraux.

L'enveloppe prévue par discipline pour les délégués fédéraux est à gérer au mieux par les responsables de commission sportive, sur la base des remboursements fédéraux habituels (km, nuitée, ...).

NDR : Comment les codes sportifs traitent le cas du délégué fédéral :

- Blackball : *Lors des Finales de Championnats de France et des tournois nationaux, le Directeur de Jeu est nommé par la CNB. Il peut être aidé par le **Délégué Fédéral**.*
- Américain : *Les épreuves se déroulant dans une même salle sont contrôlées par un directeur de jeu, nommé par l'organisateur. Il peut être aidé par le **délégué fédéral** ou un arbitre ou toute autre personne qualifiée.*
- Snooker : pas de référence à un délégué fédéral dans le texte
- Carambole : *Le **délégué fédéral** est un membre du comité directeur de la FFB, ou nommé par ledit comité et convoqué par le Secrétariat fédéral. Il est présent à la cérémonie de clôture et y représente le président de la FFB.*

Il n'y a donc pas d'homogénéité entre les codes sportifs sur ce point.

Le responsable de la commission sportive américain pose le problème du manque de directeurs de jeu dans sa discipline, ce qui l'amène à demander qu'un joueur puisse être également directeur de jeu, pour la même compétition, mais dans un tableau différent du sien.

Dans le contexte particulier du billard américain, une dérogation sportive temporaire est accordée par le comité directeur pour l'année 2019, avec la recommandation expresse de former rapidement des directeurs de jeu pour éviter de tomber sous le coup de l'article 4.2.7 du code de discipline (confusion des genres).

Toujours pour l'américain, dans le code sportif, modification du point de règlement concernant le jeu de la 9 (mise en conformité avec les règles de l'EPBF - c'est à dire le rack avancé, soit la 9 sur le spot)

Travaux des commissions : Non traités faute de temps

Le président remercie les participants, leur souhaite un bon retour et clôt la réunion à 12h30.

Le président



Jean-Paul Sinanian

Le secrétaire général



Philippe Zwaenepoel